



FORMATION OBLIGATOIRE

LE PERMIS DE FORMER

INTÉGRER UN JEUNE ET L'ACCOMPAGNER

Public et pré-requis : Cette formation s'adresse à toute personne identifiée comme tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur CHRD.

PLAN D'INTÉGRATION DANS L'ENTREPRISE

La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et des maîtres d'apprentissage dans la formation des alternants.

Savoir accueillir, montrer aux jeunes, échanger avec les centres de formation, sont des compétences majeures que les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent développer et mettre en oeuvre constamment pour chaque alternant.

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, le stagiaire se voit remettre un plan d'intégration du jeune à accueillir.

TÉMOIGNAGE

ARNAUD FOURRE
Directeur général UMIH FORMATION

Un tuteur reconnu au sein d'une entreprise investie

De plus en plus des formations se font ou se complètent au sein des entreprises. Pour que l'alternance rencontre un maximum de succès, il est impératif que l'encadrement soit particulièrement impliqué. C'est la raison pour laquelle le tutorat se développe, il permet une meilleure intégration du stagiaire et favorise la transmission des savoirs. La formation des tuteurs est indispensable.

De par la polyvalence de ses missions, il apparaît comme le «levier» indispensable face aux difficultés rencontrées mais sa fonction est souvent sous valorisée. Il existe pourtant de nombreux outils pour l'accompagnement des tuteurs, en amont et une fois sa mission débutée. L'objectif est de focaliser sur l'enjeu identitaire du tuteur, en intégrant les spécificités de l'hôtellerie restauration tout au long de la démarche. Un tutorat réussi implique un tuteur reconnu et une entreprise investie.

2
JOURS

- ▶ INTER ET INTRA ENTREPRISES
- ▶ 8 À 14 PARTICIPANTS

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur CHRD

- ▶ Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant
- ▶ Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

- ▶ Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHRD

Accueil et accompagnement, organisation du parcours de formation

- ▶ Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- ▶ Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- ▶ Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur CHRD

- ▶ Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance

VALIDATION DE LA FORMATION :

Test d'évaluation Remise d'une attestation de formation Permis de Former et un plan d'intégration du jeune à accueillir.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Cours théoriques, outils pédagogiques, évaluation.

INTERVENANTS :

Formateurs labellisés CPNE/IH.